

N° DEL 2014.11.05/184

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 5 novembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	29/11/2014
Affichage	29/11/2014

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	29	32

Etaient Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICATRE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Etaient Représentés :

AIGUIER Yvon pouvoir à GUERIN Nicole.
MARTINEZ Gilles pouvoir à BOVETTO Fanny.
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.

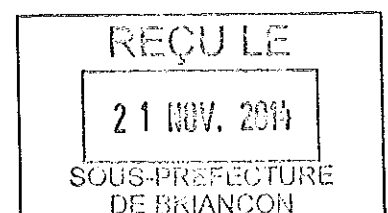
THEME : TARIFS ET REGLEMENTS 3.

**OBJET : ACTUALISATION ET
CREATION DES TARIFS COMMUNAUX
POUR LE SERVICE DROITS DE PLACE
POUR 2015.**

Absents-Excusés :

AIGUIER Yvon, MARTINEZ Gilles, BOREL Jean-Paul,
ROMAIN Manuel.

Secrétaire de Séance : Mohamed DJEFFAL.



Rapporteur : Éric PEYTHIEU.

La présente délibération vise à actualiser les tarifs communaux concernant les droits de place (foires, marchés, cirques, etc.), occupation du domaine public à but commercial.

La précédente délibération fixant les tarifs municipaux date du 18 décembre 2013.

L'actualisation de ces tarifs est établie sur la base de l'évolution de l'indice INSEE du coût de la vie du mois d'août 2014, paru le 11 septembre 2014, soit une augmentation de 0.40 % avec des arrondis aux 5 centimes les plus proches.

Les wc publics ainsi que les bornes des campings cars sont exclus de cette actualisation des prix pour conserver les paiements en espèces.

Concernant l'occupation du domaine public à but commercial il est décidé que :

1. Le balisage est défini par la ville et à sa charge comme chaque année.
2. Tous moyens mobiliers (jardinières, barrières, etc....) nécessaires à la séparation ou à la matérialisation de la surface accordée pour l'occupation du domaine public sera à charge du pétitionnaire. Celui-ci devra effectuer une demande précise auprès des Services Techniques pour obtenir l'autorisation de cette installation.
3. Pour le secteur soumis à autorisation des Bâtiment de France, la demande devra être obligatoirement validée par eux.

Les nouveaux tarifs seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver ces nouveaux tarifs tels que définis dans le tableau annexé à la présente délibération.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

Publié le : 19 NOV. 2014
Notifié le : 24 NOV. 2014
Transmis le : 19 NOV. 2014

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM.

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'VILLE DE BRIANCOURT' around the perimeter and a central emblem. The signature is written over the seal and extends downwards.

CRÉATION ET ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE 2015 (1)

	tarifs 2014	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2015 arrondis à 5 cts
CHALET PIZZA / RESTAURATION RAPIDE A EMPORTER				
du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 mensuel	127,60 €	1,004000	128,11 €	128,10 €
du 01/06 au 30/09 mensuel	191,40 €	1,004000	192,17 €	192,15 €
EXPOSITION VÉHICULES				
Véhicules neufs par jour d'exposition	3,65 €	1,004000	3,66 €	3,65 €
Véhicules occasions à la vente par jour d'exposition	3,65 €	1,004000	3,66 €	3,65 €
télescope et autre équipement touristique similaire à l'unité par année	188,85 €	1,004000	189,61 €	189,60 €
MARCHÉS HEBDOMADAIRES				
Journaliers : du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 ml / jour	1,65 €	1,004000	1,66 €	1,65 €
Journaliers : du 01/06 au 30/09 ml /jour	3,15 €	1,004000	3,16 €	3,15 €
MARCHÉ ABONNEMENT MENSUEL				
abonnement mensuel du 01/01 au 31/05 et du 01/10 au 31/12 ml/mois	5,65 €	1,004000	5,67 €	5,65 €
abonnement mensuel du 01/06 au 30/09 ml/mois	11,35 €	1,004000	11,40 €	11,40 €
acquiescement de cette redevance soit: mensuel, trimestriel, ou l'annuel				
MARCHÉS A THÈMES (marchés aux saveurs,potiers...)				
Exposition journalière jusqu'a 15 exposants				300,00 €
Exposition journalière de 16 à 40 exposants				500,00 €
Exposition journalière au-delà de 40 exposants				1 000,00 €
FOIRE SAISONNIÈRE PARKING DURANCE ml / jour				
FOIRE DU 15 AOUT ml/Jour	5,05 €	1,004000	5,07 €	5,05 €
DROITS DE PLACE ASSOCIATIONS par jour par étal	15,85 €	1,004000	15,91 €	15,90 €
BROCANTE professionnelle	5,05 €	1,004000	5,07 €	5,05 €
Exposition journalière				
Exposition journalière	419,30 €	1,004000	420,98 €	421,00 €
Caution				
Caution	316,15 €	1,004000	317,41 €	317,40 €

REQUÊLE

21 NOV. 2014

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

	tarifs 2014	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2015 arrondis à 5 cts
CIRQUES				
jusqu'à de 100 places par représentation affichage compris	27,90 €	1,004000	28,01 €	28,00 €
de 101 à 200 places par représentation affichage compris	54,85 €	1,004000	55,07 €	55,05 €
de 201 à 1 000 places par représentation affichage compris	164,40 €	1,004000	165,06 €	165,05 €
plus de 1 000 places par représentation affichage compris	550,15 €	1,004000	552,35 €	552,35 €
caution à verser par cirque	1 671,45 €	1,004000	1 678,14 €	1 678,15 €

MANÈGES

Adolescents adultes par jour d'exploitation	19,95 €	1,004000	20,03 €	20,05 €
Enfants par jour d'exploitation	9,95 €	1,004000	9,99 €	10,00 €
fête foraine Luna Parc forfait affichage compris	2 107,75 €	1,004000	2 116,18 €	2 116,20 €
Permanents à l'année forfait mensuel	143,90 €	1,004000	144,48 €	144,50 €

TERRASSES

Période juillet et août

de 0 m ² à 20 m ² le m ² /mois	8,15 €	1,004000	8,18 €	8,20 €
de 20 m ² à 40 m ² le m ² / mois	8,15 €	1,004000	8,18 €	8,20 €
au-delà de 40 m ² - le m ² supplémentaire / mois	10,10 €	1,004000	10,14 €	10,15 €

Période septembre à juin

de 0 m ² à 20 m ² le m ² / mois	4,10 €	1,004000	4,12 €	4,10 €
de 20 m ² à 40 m ² le m ² / mois	4,10 €	1,004000	4,12 €	4,10 €
au-delà de 40 m ² - le m ² supplémentaire / mois	10,10 €	1,004000	10,14 €	10,15 €
Extension exceptionnelle de terrasse le m ² par jour basse saison	0,55 €	1,004000	0,55 €	0,55 €
Extension exceptionnelle de terrasse le m ² par jour haute saison	1,15 €	1,004000	1,15 €	1,15 €

ÉTALAGES		tarifs 2014	% réactualisation	tarifs après réactualisation	tarifs 2015 arrondis à 5 cts
Période juillet et août					
inférieur à 1 m ² - forfait		19,95 €	1,004000	20,03 €	20,05 €
de 1 m ² à 4 m ² - forfait		31,90 €	1,004000	32,03 €	32,05 €
de 4 m ² à 40 m ² le m ² par mois		12,00 €	1,004000	12,05 €	12,05 €
au-delà de 40 m ² le m ² par mois		19,95 €	1,004000	20,03 €	20,05 €
inférieur à 1 m ² - forfait		9,95 €	1,004000	9,99 €	10,00 €
de 1 m ² à 4 m ² - forfait		16,00 €	1,004000	16,06 €	16,05 €
de 4 m ² à 40 m ² le m ² par mois		6,00 €	1,004000	6,02 €	6,00 €
au-delà de 40 m ² le m ² par mois		9,95 €	1,004000	9,99 €	10,00 €
TOILETTES PUBLIQUES					
Toilettes monnayeur 0,20 €		0,20 €	1,000000	0,20 €	0,20 €
Toilettes automatiques monnayeur 0,20 €		0,20 €	1,000000	0,20 €	0,20 €
POSE TEMPORAIRE DE PANNEAUX PUBLICITAIRES SUR D.P.					
Vente en secteur privé (tapis etc....) : le panneau par jour d'apposition		0,55 €	1,004000	0,55 €	0,55 €
Affichage publicitaire temporaire : le panneau par jour d'apposition		0,55 €	1,004000	0,55 €	0,55 €
Banderole par jour d'exposition 7 jours avant la manif retrait 1 j après maxi		10,55 €	1,004000	10,59 €	10,60 €
Caution avant mise en place		316,15 €	1,004000	317,41 €	317,40 €
FOIRE DE L'AVEUT					
Location de chalet pour la durée du marché (pour deux 2 jours d'exposition)		105,40 €	1,004000	105,82 €	105,80 €
Étal : le mètre linéaire par jour d'exposition		5,25 €	1,004000	5,27 €	5,25 €
BORNES DE SERVICE CAMPING CARS					
Ravitaillement eau pour 100 litres		2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €
Rechargement en électricité 1 heure		2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €
Stationnement pour 12 heures		6,00 €	1,000000	6,00 €	6,00 €
Stationnement pour 24 heures		25,30 €	1,000000	25,30 €	25,30 €
jetons de rechargement à l'unité		2,00 €	1,000000	2,00 €	2,00 €

A NOTER : Bornes de camping cars soumis aux données des bornes de rechargement / Toilettes publiques tarifs soumis aux modèles de monnayeurs

indice INSEE aout 2014

Tarifs appliqués au 01 janvier 2015